

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLERS-ALLERAND

Séance du 5 juillet 2021

*Le 29 juin 2021, convocation des Membres du Conseil Municipal pour le lundi 5 juillet 2021 à 20h30, en Conseil Ordinaire.*

*L'an deux mil vingt et un, le 5 juillet à 20h30, le Conseil Municipal de Villers-Allerand Montchenot étant assemblé en séance, après convocation légale, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard Weiler, Maire.*

Étaient présents :

Bernard WEILER Maire, Jean-Pierre COCQUELET Jean-Marie CHAPPELLET, Estelle COURTEIX, Didier DE AMORIN, Stéphane JEANTY, Paul-Édouard LAROCHE, Julien RONDET, Dominique PATEIRON.

Absents excusés : Clément Goeldel qui a donné pouvoir à Jean-Pierre Cocquelet  
Gaëlle Floch qui a donné pouvoir à Didier de Amorin  
Eric Girardin qui a donné pouvoir à Bernard Weiler  
Dimitri Bouvier qui a donné pouvoir à Stéphane Jeanty  
Laurent Pateiron.

Nombre de présents : 9

Nombre de votants : 13

## **ORDRE DU JOUR**

**Délibérations :**

*23/2021 : Autorisation au Maire à signer un compromis de vente pour l'achat de la parcelle 462 frappée d'alignement.*

**Informations diverses :**

- *Mission de maîtrise d'œuvre des travaux de l'Église Sainte Agathe*
- *Mission de maîtrise d'œuvre de l'embellissement de la traversée de Montchenot*

**Questions diverses**

Le maire ouvre la séance et demande aux membres du Conseil Municipal de signer d'une part la feuille de présence et d'autre part le procès-verbal du 7 juin 2021. Aucune correction ni modification ne sont apportées.

Estelle Courteix accepte de remplir les fonctions de secrétaire de séance.

## DÉLIBÉRATIONS

### **23/2021 : Autorisation au maire à signer un compromis de vente pour l'achat de la parcelle 462 frappée d'alignement.**

Le maire expose aux conseillers le projet de vente de la parcelle 462. Lors de la réunion de bornage l'expert géomètre a communiqué à la mairie le plan d'alignement qui ampute la parcelle d'une surface d'environ 65 m<sup>2</sup>. Le maire s'est rapproché du notaire pour proposer de purger cette servitude en profitant d'un changement de propriétaire. La mairie devrait donc pouvoir acquérir cette surface parcellaire. Si un accord est trouvé, il serait intéressant de se rapprocher des propriétaires des parcelles voisines : N° 509 et 540.

Les frais de bornage et les frais d'enregistrements seront à la charge de la commune mais les servitudes seront purgées.

*Il est procédé au vote.*

**POUR : 13    CONTRE : 0    ABSTENTION : 0**  
**APPROBATION À L'UNANIMITÉ**

## INFORMATIONS DIVERSES

### **• Mission de maîtrise d'œuvre des travaux de l'Église Sainte Agathe**

L'architecte M. Maxime Dupont du cabinet Mosa, retenu par la commune peut commencer sa mission diagnostic suite à la réunion qui a lieu le vendredi 25 juin en présence de M. Riocreux ingénieur du Patrimoine. M Dupont est accompagné dans sa mission par le cabinet Lympia Architecture et le cabinet Coefficient.

M. Maxime Dupont viendra nous présenter une synthèse de son rapport diagnostic dans trois mois, afin de définir le phasage des travaux en fonction de leur coût et de l'urgence sanitaire.

### **• Mission de maîtrise d'œuvre de l'embellissement de la traversée de Montchenot**

L'appel d'offres pour la mission de maîtrise d'œuvre a été déposé sur la plateforme Proxilegales. Plusieurs cabinets ont déjà téléchargé les documents. La commission d'appel d'offres ouvrira les plis le vendredi 10 septembre à 18 heures. Les 3 candidatures retenues seront auditées le vendredi 17 septembre afin de déterminer le lauréat. L'avant-projet sera présenté au conseil municipal avec un chiffrage estimatif environ un mois après la désignation du cabinet retenu. Le conseil municipal sera appelé à donner son avis.

### **• Création d'un parking rue du voisin**

Nous sommes toujours en attente du chiffrage de la Direction Générale du CHU.

### **• Maison des associations - Rénovation de l'ancienne Mairie**

Une entrevue a eu lieu avec la direction générale de Reims Habitat qui a débouché sur une réunion de travail avec la direction des travaux et un architecte pour étudier le projet d'accessibilité à l'école, le déplacement de la cantine, la création d'une salle modulable (bibliothèque, médiathèque, salle de réunion, lieu de vie) par la commune et la CUGR et la rénovation de trois appartements locatifs gérés par Reims Habitat. Ce bailleur social nous a proposé une solution intéressante pour la commune : la signature d'un bail emphytéotique de 50 ans avec restitution des locaux à la commune à l'échéance.

Un avant-projet avec esquisse sera présenté au conseil municipal en octobre prochain.

### • **Transformation de la station d'épuration en station de pompage**

Un accord a été trouvé pour le tracé. Les travaux débuteront en octobre prochain et la mise en service prévue en mai 2022. Le coût total avoisine le million d'euros.

La commune récupérera à l'issue des travaux un tiers de la surface actuelle de la station d'épuration.

### • **Divers**

- Les commandes de containers pour les vestiaires Tennis et CAVAM sont signées, une réunion est programmée entre le fournisseur et Clément Goedel ce jeudi 8 Juillet.
- Les travaux d'entretien sylvicole sur la parcelle 9 sont en cours d'exécution, les travaux d'abattage et d'entretiens des autres parcelles ont été repoussés en raison des conditions météorologiques.
- La Fête de l'Été a rencontré un vif succès ce samedi, plus de 100 participants adultes : que toutes les personnes qui ont pris part à l'organisation trouvent ici même les remerciements auxquels elles ont droit.
- Lors de la dernière conférence des territoires, nous avons eu un exposé de la directrice de la maison de l'Habitat. Sa mission principale est de pouvoir mettre un locataire potentiel en relation avec tous les bailleurs sociaux en ne déposant qu'un dossier unique. La maison de l'Habitat s'occupe également d'accession à la propriété, d'habitat partagé et de rénovation de l'habitat. Siège 33 rue Cérés à Reims 03 26 87 87 69 et [maisondelhabitat-reims.fr](http://maisondelhabitat-reims.fr)
- La fête patronale aura lieu les 4 et 5 septembre et un concert de guitare classique est en train de se monter pour le 26 septembre à l'Église Sainte Agathe
- Feu d'artifice à ORPEA le 13 juillet à 22h 30.
- Le samedi 2 octobre sera organisé sous l'égide de la Mission Unesco, l'opération « Villages et Coteaux propres » à laquelle nous participerons pour la troisième fois.
- Le tournage du Film de Nicolas Vanier est terminé à Villers-Allerand. Le réalisateur nous a fait la promesse d'une projection en avant-première pour remercier les habitants de Villers-Allerand de leur accueil avant la sortie officielle en salles.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Suite à la question de Gaëlle Floch sur les ateliers « Stratégie bas carbone » de la Communauté Urbaine du Grand Reims, M. le Maire précise qu'à partir du 1er septembre, une Zone à Faibles Émissions mobilité (ZFEm) sera mise en place et concernera la voie Taittinger entre Tinquieux et Cormontreuil ainsi que l'hyper centre de Reims. Il s'agit un périmètre où la circulation des véhicules les plus polluants sera progressivement restreinte. Les certificats de l'air « Crit'Air » indiquent le niveau de pollution du véhicule. Plus le numéro de certificat est élevé, plus le véhicule émet de polluants. Ces certificats sont à demander sur [certificat-air.gouv.fr](http://certificat-air.gouv.fr).

Un commission « Pistes cyclables » s'est aussi réunie dernièrement, afin d'étudier les liaisons pour rejoindre les différents points de transports (type gare, bus...) dans la Communauté Urbaine du Grand Reims.

Le prochain conseil municipal est fixé au lundi 30 août à 20 h 30.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 21 h 50.